



---

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME  
EN CORSE

2017

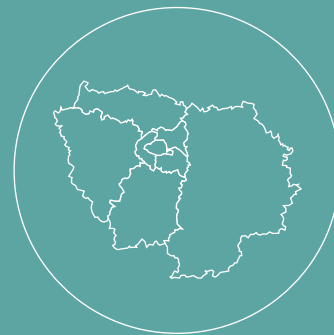
Ligue  
des **droits de**  
**l'Homme**

FONDÉE EN 1898



# CORSE

La région compte 73 adhérents  
regroupés en une section



# ÉDITO

## DÉFENDRE LES DROITS ET LES LIBERTÉS PARTOUT, POUR TOUS

En 2017, la LDH est intervenue pleinement dans le vaste champ des droits de l'Homme. De plus en plus étendu et complexe, omniprésent dans le cadre du politique, il se décline dans des thématiques qui vont de la lutte contre le terrorisme en passant par les questions de migrations, des discriminations liées à l'origine, au genre, à la religion, aux handicaps, à des questions socio-économiques, d'éducation, de santé, d'environnement, de bioéthique...

Dans certains domaines, la LDH dispose d'une expérience et de compétences reconnues. Dans d'autres, elle innove, consciente que les droits et libertés se posent aussi dans des termes nouveaux avec les évolutions scientifiques, la révolution numérique, la « mondialisation », la destruction de la planète...

Le congrès de Grenoble a fixé, en juin 2017, deux axes stratégiques : la démocratie et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Ils ont inspiré de nombreuses actions, prises de position et analyses. De même, la question de l'égalité femmes/hommes, celle de la liberté d'expression artistique compatible avec une lutte résolue contre le racisme et le sexisme ont été au cœur de ses interventions.

La LDH a aussi œuvré pour le respect des droits des étrangers et pour un accueil digne des migrants. C'est en effet à l'aune de la manière dont elle accueille ou au contraire regroupe, enferme, refoule ces étrangers qu'une société se jauge, se mesure à elle-même.

Le travail engagé sur les grands enjeux de société, de la santé et de la bioéthique (thème de son université d'automne en 2017), de l'accès aux droits socio-économiques, des questions « environnementales » témoigne aussi de l'ouverture de la LDH à des enjeux nouveaux.

Enfin, sur les questions internationales, la LDH a poursuivi son engagement auprès d'associations ou de collectifs qui, en France, agissent en solidarité avec les peuples, sociétés ou groupes opprimés, colonisés, victimes de guerre ou privés de démocratie.

Cette liste non exhaustive atteste d'une activité dense. Si, en France comme ailleurs, trop de droits sont bafoués et trop nombreuses en sont les victimes, l'air du temps est lui caractérisé par une tendance à relativiser ces réalités et à accepter comme une fatalité un renoncement aux droits, aux libertés, à l'exigence d'un traitement digne pour tous. Ce « relativisme » confine en fait au déni, qu'il s'agisse :

- de « relativiser » des violences institutionnelles (école, justice, police) ou des expressions ou des actes racistes, de peu s'inquiéter de la recrudescence d'une extrême droite raciste et liberticide et de ses discours et manipulations ;
- de se laisser gagner par une « insécurité identitaire » avec la défense d'une laïcité défigurée se traduisant, de fait, par le rejet d'une religion ;
- de nier la crise environnementale au nom d'intérêts particuliers ;
- de sacrifier des libertés sans état d'âme à la lutte antiterroriste ;
- de traiter de manière indigne des migrants au nom de la crise sociale ;
- de remettre en cause des droits sociaux au nom d'une lutte (improbable) contre le chômage ;
- d'écarter les nouveaux atours d'un patriarcat sans cesse renouvelé, tels que dénoncés par les femmes victimes de harcèlement, de violences et d'un traitement inégal.

Face à de tels défis, la LDH a produit analyses et positionnements et les a traduits en actions et outils, comme avec

la loi « sécurité et libertés », l'accueil des migrants, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, le numérique et la protection des données personnelles, ou encore la question des communs et de l'environnement.

Tant au niveau régional que local, l'action de la LDH se conjugue avec celle des citoyens et des associations qui défendent les droits et les mettent en pratique : par exemple le soutien juridique et l'accompagnement des migrants, ou encore de toutes celles et tous ceux qui sont touchés par le déni des droits. Ces mobilisations locales sont les maillons essentiels de diffusion d'une culture des droits de l'Homme : intervention en milieu scolaire, formation des acteurs associatifs et des citoyens sur le racisme, l'antisémitisme, les discriminations, organisation de nombreuses réunions publiques et ciné-débats.

Bref, la LDH s'est saisie en 2017 des grands enjeux qui agitent notre société et le monde sans jamais oublier la défense des droits et libertés et la solidarité dans tous ses aspects, pratiques et symboliques à la fois.

D'autres défis urgents se présentent à elle, s'agissant de son modèle de gouvernance et d'action, de ses modes de financement et de sa capacité à faire connaître son action et à attirer de nouvelles énergies. C'est là un chantier ambitieux qu'il nous faudra poursuivre avec la lucidité, l'exigence et la créativité que développent déjà, à toutes les échelles d'action, ceux qui font la vie de l'association : les ligueuses et les ligueurs.

**Malik Salemkour**  
Président de la LDH

# LA LDH CORSE EN ACTION EN 2017

Depuis la publication d'« une charte civique pour la Corse » en 1995, la LDH Corsica inscrit fortement son action dans le contexte singulier de l'île. Les thématiques qui la mobilisent sont particulièrement énoncées dans un autre de ses textes politiques « Un chantier républicain - Un' opara ripublicana » (2002) et dans la résolution adoptée au congrès de Niort - 2013 : « République, diversité territoriale et universalité des droits ». La prise en compte de l'existence du peuple corse est au centre de sa réflexion sur les droits et la citoyenneté.

Quelle que soit la situation, la section n'a cessé de vouloir renforcer ses liens avec la LDH nationale. Après le congrès de Grenoble, la section a organisé, les 25 et 26 août, le premier déplacement dans une section de Malik Salemkour, nouvellement élu président au congrès national de la LDH. Au cours de ce déplacement, Malik Salemkour a rencontré le président de l'Assemblée de Corse et le bureau de la section.

## Œuvrer pour plus de démocratie et nourrir le débat citoyen

L'ensemble des textes ci-dessus rappelés sont disponibles sur le blog [ldhcorse.blogspot.fr](http://ldhcorse.blogspot.fr), ouvert en mai 2013 et qui compte aujourd'hui près de 100 000 visites : 2 500 visites en moyenne par mois en 2017 avec une pointe de 10 000 visites en mai. Le blog est un outil de communication et un espace de mémoire et d'archivage des actions et des écrits de la LDH Corsica.

La section attache une grande importance à la médiatisation de son action. Elle dispose également d'un compte Twitter depuis avril 2015 dont l'usage continue de progresser avec une audience mesurée de 115 092 en augmentation de 20 % en 2017 (nombre

des impressions cumulées des tweets du compte de la section en 2017). Nous avons, de plus, sur ce réseau développé un lectorat fidèle passant de 230 à 318 abonnés. A ces outils, s'ajoute une activité soutenue en direction des médias locaux. La LDH Corsica a été aussi sollicitée par les médias pour donner son point de vue sur l'actualité notamment sur les questions de racisme, de justice et sur l'état d'urgence.

Jean Sébastien de Casalta, bâtonnier du barreau de Bastia, vice-président de la section, a été l'invité du magazine politique de la rédaction de France 3 Corse-Via Stella, *Cuntrastu* en février. Trois textes importants ont été publiés sous forme de tribunes dans l'hebdomadaire *Settimana*, supplément de *Corse-Matin* : « L'expulsion des jurés des cours d'assises, un mal nécessaire ? » par Frédérique Campana, avocate, membre du bureau de la section sur le projet « d'expulsion des jurés des cours d'assises » ; « Contre la précarité, l'égalité réelle » par André Paccou - Contribution au débat public « Lutte contre la précarité » initié par la Collectivité territoriale de Corse (janvier dans un même numéro de *Settimana*) ; « Custrui i tempi à vene – manifeste pour les temps d'avenir », contribution au débat dans le cadre des élections territoriales de décembre 2017, initié par la section et signé par cinquante personnalités de la société civile corse, en octobre. A la demande du comité de rédaction d'*Hommes & Libertés*, André Paccou a contribué à la revue avec un texte intitulé « Pour un nouveau droit linguistique en Corse » en septembre.

Œuvrer pour plus de démocratie et nourrir le débat citoyen c'est aussi rencontrer les élus de la collectivité de Corse, le préfet de Corse, le procureur général de Bastia, le recteur de Corse et en rendre compte par voie de presse sous forme de conférences de presse ou de communiqués. C'est organiser des réunions et des manifestations avec des représentants d'organisations de jeunes

dans un contexte marqué par des mouvements lycéens et étudiants ; suite à la blessure d'un supporter du SC Bastiais, la perte d'un œil conséquence supposée d'un tir de flash-ball ; ou pour soutenir les prisonniers politiques ; ou encore pour dénoncer des dizaines d'interpellations de jeunes manifestants et des incarcérations de mineurs, avec systématiquement un prélèvement de leur ADN.

## Le procès de la haine

L'année 2017 aura été particulièrement marquée par le procès opposant André Paccou à des militants d'extrême droite responsables d'une campagne virulente le ciblant dès le lendemain de l'affaire de Prunelli-di-Fium'orbu, en juin 2015. Des pressions racistes avaient alors été exercées sur les enseignants d'une école afin d'interdire une fête de fin d'année où devait être reprise la chanson « Imagine » de Lennon incluant quelques paroles en arabe.

Pendant près de deux ans jusqu'au procès en avril 2017, André Paccou a été victime de centaines d'injures et de dizaines de menaces sur les réseaux sociaux. On tentera de le renverser avec une voiture à la sortie d'une réunion du bureau de la section. Pendant plusieurs mois, la section a mené une campagne de solidarité autour du message « *La liberté d'expression ce n'est pas la liberté d'injurier et de menacer... La société dans laquelle nous nous reconnaissons refuse que soient attisées les différences au profit d'une identité dévoyée... Nous sommes solidaires d'André Paccou* ».

Des centaines de personnalités du monde associatif, culturel, sportif, des élus nationalistes, de gauche, de droite, l'ensemble des syndicats, l'évêque de Corse, les organisations politiques de gauche, nationalistes ont exprimé leur solidarité. Deux cents d'entre elles étaient présentes le jour du procès, le 11 avril, au tribunal de Bastia. Cinq personnes comparaissaient. Elles ont été condamnées soit pour insultes, soit pour injures publiques soit pour menaces. Cette solidarité autour de la LDH a constitué un temps fort de mobilisation contre le racisme et la xénophobie, la réponse la plus conséquente aux multiples agitations racistes qu'a connu la Corse ces trois dernières années. Elle a permis que s'exprime avec force une Corse de la fraternité.

---

## Construire des temps d'avenir

Malgré l'annonce de la fin des attentats en juin 2014 par le Front de libération nationale corse (FLNC), la justice antiterroriste a continué à sévir dans l'île. La revendication du rapprochement des prisonniers politiques est demeurée une priorité pour la section. Tout au long de l'année, au côté de l'association Solidarité et des familles, elle a organisé des actions pour le rapprochement et le respect des libertés conditionnelles.

Suite à la mise en œuvre du fichier automatisé des auteurs d'infractions terroristes (Fijait), plusieurs nationalistes, inscrits à ce fichier et ayant purgé leurs peines, se sont vus notifiés l'obligation de justifier de leur lieu de résidence une fois tous les trois mois en gendarmerie ou à la police. Ils ont refusé et ont été convoqués devant le tribunal. La LDH de Corse s'est immédiatement mobilisée pour dénoncer le Fijait. Avec les victimes de ce fichier, elle a coorganisé des rassemblements de protestation. Elle était présente lors des audiences correctionnelles. L'antiterrorisme est demeuré et demeure un défi pour les libertés et pour des relations apaisées avec l'Etat.

Mais il n'y a pas de fatalité. Il est possible de construire des temps d'avenir. Tel était le sens du manifeste initié par la section LDH à la veille des élections territoriales en mobilisant des personnalités particulièrement impliquées dans la campagne de solidarité avec André Paccou. La section a également organisé des échanges avec un groupe de jeunes engagés dans la vie publique pour débattre du développement démocratique et de la communauté de destin. Elle a débattu de ces thèmes avec U svegliu calvese, association culturelle très impliquée dans les débats de société et qui fut une des matrices du mouvement culturel et social des années 1970, le riacquistu.

victimes de maltraitances ; un maire dont le domicile a été visé par des tirs de chevrotine ; les musulmans après la profanation d'un lieu de culte ; des journalistes menacés ; des salariés de la grande distribution en grève et des syndicalistes de la santé en grève de la faim ; les délinquants de la solidarité dont Pierre-Alain Mannoni avec la présence d'une délégation de la section lors de son procès à Aix-en-Provence (juin).

La section s'est également exprimée par voie de presse ou par des manifestations de rue, en soutien au peuple palestinien à plusieurs reprises dans l'année, rencontrant notamment l'ambassadeur de Palestine en France, lors de sa venue en Corse. A l'automne, elle s'est mobilisée contre la répression en Catalogne. Elle a renouvelé son soutien aux artisans de la paix au Pays basque en participant notamment à leur manifestation, le 9 décembre, à Paris.

La LDH Corsica a toujours accordé la plus grande importance à ces actions solidaires.

---

## Promouvoir les solidarités

Tout au long de l'année, la section a manifesté sa solidarité auprès de victimes d'injustice et de violence : une militante du collectif loi Littoral visée par un attentat ; des jeunes confrontés à la répression policière ; des femmes

# LES CONTACTS DANS VOTRE RÉGION



Section

Corse

2, rue Gabriel Péri

20000 Ajaccio

ldhcorsica@gmail.com

ldhcorsica.blogspot.fr

🐦 @ldhcorsica

## Adhérer à la LDH

Pour adhérer directement sur Internet, rendez-vous sur [www.ldh-france.org/Adherer](http://www.ldh-france.org/Adherer) ou envoyez ce bulletin à LDH, 138 rue Marcadet, 75018 Paris

Mme  M. ..... Prénom: .....

Adresse: ..... Tél.: .....

..... Mail: .....

Je souhaite adhérer à la LDH.







**LdH — Ligue des droits de l'Homme**

138 rue Marcadet – 75018 Paris

Tél. 01 56 55 51 00 – Fax 01 42 55 51 21

ldh@ldh-france.org – [www.ldh-france.org](http://www.ldh-france.org)